



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES ET DE LA SOLIDARITE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
Service Actions de Santé

CONCOURS D'ENTREE DANS LES INSTITUTS DE FORMATION DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

CALENDRIER - RENTREE SEPTEMBRE 08

INTITULES	DATES	LIEU
Date d'ouverture des inscriptions	07/01/2008	IFAP
Date de clôture des inscriptions	09/03/2008	IFAP
ECRITS	Mercredi 07 mai 2008 TEST : 13 h à 14 h 30 Culture G : 14 h 45 à 16 h 45	IFAP
CORRECTION	A votre convenance	IFAP
Envoi des notes A la DDASS	<u>15/05/2008</u> <u>dernier délai</u>	D.D.A.S.S
JURY D'ADMISSIBILITE	20 mai 2008	D.D.A.S.S. A partir de 9H30
AFFICHAGE	21 mai 2008	Centres de formation 9 heures
Envoi des notes à la DDASS	<u>13/06/08</u> <u>dernier délai</u>	
JURY D'ADMISSION	18 juin 2008	D.D.A.S.S. Salle : 12.29 A partir de 9H30
Affichage résultats	19 juin 2008	Centres de formation 9 h 00

Pour les jurys, le planning des horaires sera communiqué ultérieurement

CONCOURS D'ENTREE POUR LA FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

MODALITES D'INSCRIPTION FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE

La formation d'auxiliaire de puériculture possède une capacité totale d'accueil de 35 places dont :

- 15 places en formation initiale
- 20 places en formation continue

☞ Situation 1 : FORMATION INITIALE (sous statut scolaire)

- vous devez avoir au moins 17 ans à la date de l'entrée en formation (aucune dispense d'âge n'est accordée)
- Vous êtes actuellement scolarisé entre la classe de 3^{ème} et la classe de terminale incluse ou vous êtes déscolarisé de ces classes depuis moins d'un an.

☞ Situation 2 : FORMATION CONTINUE

Vous ne rentrez pas dans le cadre de la situation N°1 : Vous devez avoir plus de 21 ans et habiter les Hauts de Seine. La formation sera **obligatoirement payante** :

- soit par vous-même (devis fourni sur demande par le GRETA 92 NORD)
- soit par votre employeur
- soit par un organisme financeur : le Conseil général des Hauts de Seine ou le Fongecif

EPREUVES DE SELECTION

A) Epreuves écrites d'admissibilité : Le mercredi 07 mai 2008 de 13h à 17h

Aucune condition de diplôme n'est requise pour présenter les épreuves de sélection

Une épreuve de test ayant pour objet d'évaluer les aptitudes **d'attention, de raisonnement logique et d'organisation (note inférieure à 10/20 éliminatoire)** :

Cette épreuve obligatoire pour tous les candidats

Une épreuve de culture générale en lien avec un thème sanitaire et social d'actualité et questions courtes sur la biologie humaine et opérations numériques de *base (note inférieure à 10/20 éliminatoire)*

Sont dispensés de cette épreuve :

- les titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum niveau IV (au minimum baccalauréat)
- les titulaires d'un titre ou diplôme du secteur ou social homologué (BEP Carrières sanitaires et sociales, CAP Petite Enfance.....)
- les titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu (traduction et certification requise)
- les étudiants ayant suivi une 1^{ère} année d'études conduisant au diplôme d'état d'infirmier

B) épreuve orale d'admission

Epreuve d'une durée de 20 minutes maximum et notée sur 20

Elle se divise en deux parties :


- présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social (sur 15 points)
- discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession (sur 5 points)



FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
ANNEE 2008 ~ 2009

Session : 2008

Lycée René Auffray
23 rue Fernand Pelloutier
92582 CLICHY CEDEX

 01 49 68 90 00


 01 49 68 90 01

Photo
(à coller ou à agraffer)

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE

1 – SITUATION

Après avoir lu la notice explicative, cochez la formation qui correspond à votre situation

FORMATION INITIALE (sous statut scolaire)

FORMATION CONTINUE

(Ecrire en majuscule)

2 – IDENTITÉ

NOM Patronymique : _____

N° Sécurité sociale : _____ / _____

PRÉNOM : _____

NATIONALITÉ : _____

NOM Marital : _____

DATE de naissance : ____ / ____ / 19____

SEXE : Féminin Masculin

LIEU de Naissance : _____

3 – COORDONNÉES

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____

TÉLÉPHONE Domicile : _____ PORTABLE : _____

TÉLÉPHONE Professionnel : _____ POSTE (si non direct) : _____

Adresse Mail : _____

4 – CONDITIONS D'ADMISSION

Aucune condition de diplôme n'est requise.

Pour être dispensé de l'épreuve de culture générale, veuillez préciser, si vous êtes

π titulaire d'un titre ou diplôme homologué au minimum niveau IV (au minimum baccalauréat) :

π titulaire d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué (BEP Carrières sanitaires et sociales, CAP Petite Enfance.....)

π titulaire d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu (traduction et certification requise)

π étudiants ayant suivi une 1^{ère} année d'études conduisant au diplôme d'état d'infirmier et non admis en deuxième année. (fournir attestation de scolarité)

Veillez joindre la copie de votre diplôme

5 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES CANDIDATS DE LA FORMATION

CONTINUE

Situation professionnelle actuelle :

π Salarié : Nom de l'employeur : _____

π Demandeur d'emploi

π Autre cas : _____

PIECES A FOURNIR AU DOSSIER

Ce dossier doit impérativement être retourné au centre de formation pour :

le 29 février 2008

le cachet de la poste faisant foi

Pour tous les candidats

- 1 photo d'identité récente (à coller ou agraffer sur le présent dossier),
- 1 Curriculum vitae,
- 1 lettre de motivation manuscrite,
- 1 photocopie de la carte nationale d'identité ou la copie du titre de séjour,
- 1 photocopie des titres et diplômes demandés pour la dispense de l'épreuve de culture générale. Pour les diplômes étrangers traduction et certification requise,
- 1 certificat de scolarité pour les élèves sous statut scolaire, un certificat de fin de scolarité à demander dans votre dernier établissement ou le dernier bulletin trimestriel pour les élèves ayant quitté le système scolaire depuis moins d'un an
- 4 enveloppes à fenêtre, timbrées au tarif en vigueur (format 11 x 22),
- L'accusé de réception de votre dossier (ci-joint) rempli à votre nom et adresse affranchi au tarif en vigueur

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU MAL RENSEIGNÉ SERA REJETÉ

Les frais d'inscription sont non remboursables en cas de désistement du candidat ou de non réussite au concours.

Je certifie ne procéder qu'à une seule inscription dans l'établissement de mon choix sur le département des Hauts de Seine. Cet établissement sera celui où je passerai le test et l'oral

Fait à _____ le : _____ 2008

Signature du candidat :

NE RIEN INCRIRE DANS CE CADRE

Numéro du dossier : _____

Date de réception du dossier :

Frais d'inscription : chèque n°

Banque